## CAMPING MUNICIPAL LA FAILATE

Rue Charles Cazin 62224 Equihen-Plage

Tél.: 03.21.31.22.61 Fax: 03.21.80.54.01

## CONTRAT DE LOCATION

M ou Mme · NOM ·	p	Prénom:
		Code Postal :
		Mail :
POSSESSED TO SELECT PROGRAM AND THE SECOND PR		Profession:
accepte les conditions de	location et les tarifs jo	oints et s'engage :
*- à occuper : un Mobil-	Home pour la période d	du:
DATE D'ARRIVEE	DAT	TE DE DEPART :
(Arrivée à pa	artir de 16 h et départ	t pour 10 h le matin).
- à réserver, un VIP (en server) * - location * - nombre ce en ce	l-Home de personnes: 2 - 3 - 4 supplément (voir tarifs) draps, nécessaire de toi de personnes: 2 - 3 - 4 s mentions inutiles retour le contrat de loc s les 72 heures, accomp	A - 5 (b)) pilette, etc. A - 5 cation en
	i approuvé, signature).	, le

Le char à voile

Les « Quilles en l'air »

La plage à 200m

## **CONDITIONS DE LOCATION**

- 1.- Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas être cédée.
- 2.- La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'un versement d'arrhes de 30 % du montant total de votre séjour.
- **3.-** Nous renvoyer les 2 exemplaires du contrat remplis et signés **dans les 72 heures**, l'un vous sera réexpédié par retour signé par le Régisseur.
- **4.- Les visiteurs** : Au dessus de 2 heures, ils règlent le tarif camping pour la journée. Leurs voitures doivent rester à l'extérieur.
- **5.-** En l'absence de message télégraphié du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas admis.
- **6.-** En cas d'annulation, les arrhes ne sont pas remboursables.
- 7.- Le montant du séjour est intégralement payable le jour de votre arrivée. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En Juillet et Août, les jours et horaires d'arrivée et de départ sont impératifs. Pour les autres mois, un arrangement est possible après accord téléphonique. Les départs ne peuvent se faire qu'aux heures d'ouverture du bureau.
- 8.- Vous pouvez louer les "V. I. P." (draps ,nécessaire de toilette, etc ), voir tarifs.
- 9.- Pour toute modification des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même hébergement.
- **10-** Seuls une voiture et un chien (sauf catégorie1 et 2) sont autorisés par location. La voiture et la  $6^{\text{ème}}$  personne supplémentaires seront facturées au tarif en vigueur.
- 11.- Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. Le carnet de vaccinations est obligatoire pour les chiens.
- **12.-** Une caution de 155 Euros sera à remettre à l'arrivée après qu'un état des lieux ait été effectué et vous sera restituée à votre départ si aucune dégradation n'est constatée.
- 13.- En cas de gel ou d'intempéries l'eau sera coupée et seuls les sanitaires de l'Accueil seront ouverts.

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter toute équivoque. Nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos vacances deviennent un souvenir inoubliable.

NOM ET PRENOM DES OCCUPANTS	DATE DE NAISSANCE